

Budget 2021 de la Caisse des Dépôts

Adopté par la Commission de surveillance le 25 novembre 2020 et approuvé par le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance le 31 décembre 2020
CUEP du 19 mars 2021

Secrétariat général du Groupe
Direction Financière du Groupe



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE

Avertissement

Le document qui vous est présenté est celui qui a été soumis à la Commission de surveillance pour l'adoption du Budget, lors de la séance du 18 novembre 2020.

Les discussions intervenues en séance, en particulier sur la poursuite de la pandémie on conduit à réduire le budget présenté de 2,5M€ en vue de son adoption. Ainsi le montant de charges brutes adopté par la Commission de surveillance et approuvé par le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance pour le budget 2021 est de 1084M€. L'ajustement porte sur les moyens logistiques (2M€) et les autres frais de personnel (0,5M€). La progression des charges brutes est ainsi ramenée à +2,9% entre 2020 et 2021.

Par ailleurs, les effets de la pandémie ont été finalement supérieurs en 2020 et seront encore supérieurs en 2021 à ce qui était anticipé lors de la construction du budget.

La poursuite de la pandémie en 2021 va nécessiter un pilotage étroit des évolutions des charges, en particulier sur les lignes budgétaires les plus affectées par la crise : moyens logistiques, autres frais de personnels et autres services extérieurs. La Commission de surveillance a souhaité être associée à ce pilotage, afin de s'assurer de la cohérence des évolutions par rapport au budget accordé.

Budget 2021 adopté par la Commission de surveillance et approuvé par le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance

CDC - CAISSE DES DEPOTS en M€		2020		2021
		Budget total	Prévision à mi-année totale	Budget Total
Fonctionnement	Frais de personnel	779,6	771,2	790,9
	Masse Salariale	733,6	727,0	745,8
	Autres frais de personnel	46,1	44,2	45,1
	Frais de fonctionnement	283,2	282,1	293,2
	Système d'Information	136,7	136,5	141,2
	Moyens généraux	80,4	78,4	83,0
	Services extérieurs	42,1	43,3	44,7
	Impôts et taxes	24,0	24,0	24,3
	Total charges brutes	1 062,8	1 053,4	1 084,0
Investissements	Système d'information	180,1	195,2	197,0
	Assistance métier	15,2	12,1	18,7
	Immobilier et logistique	21,1	20,8	33,7
	Acquisition immobilière	38,8	38,8	45,9
	Total investissements	255,2	266,9	295,3

Sommaire

01	Stratégie et Activité	05	05	Synthèse financière	24
02	Charges brutes	11	06	Annexes	27
03	Investissements	20			
04	Crédits d'intervention	22			



01

Stratégie et activité

Un groupe public au service de la transformation du pays

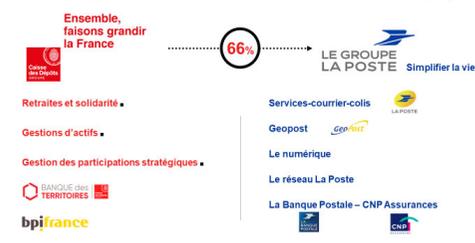
Ensemble, faisons grandir la France : un groupe élargi pour une intervention massive en faveur de la relance

La Caisse des Dépôts agit au quotidien en faveur de tous les territoires et de tous les Français. Elle accompagne les politiques publiques, et œuvre pour un développement économique, social et durable.

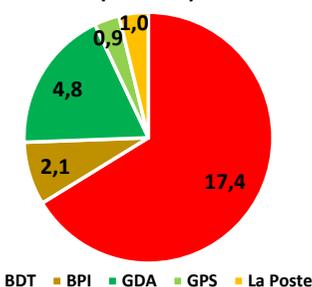
Le 4 mars 2020 la création du grand pôle financier. La Caisse des Dépôts est devenu l'actionnaire majoritaire de La Poste, tandis que La Banque Postale est devenue l'actionnaire majoritaire de CNP Assurances. Un nouvel ensemble mobilisé au service des grandes mutations de la société et du développement des territoires est né.

Le groupe CDC contribue fortement à la réponse à la crise sanitaire en mobilisant 26,3 Md€ au service de la relance dans des secteurs qui touchent le quotidien des français et qui contribueront à accélérer un développement économique sur 4 axes prioritaires : la transition écologique, le logement, le soutien aux entreprises et la cohésion sociale.

Un Groupe public au service de la transformation du pays



Investissements nets 2020-2024 par métier (en Md€)

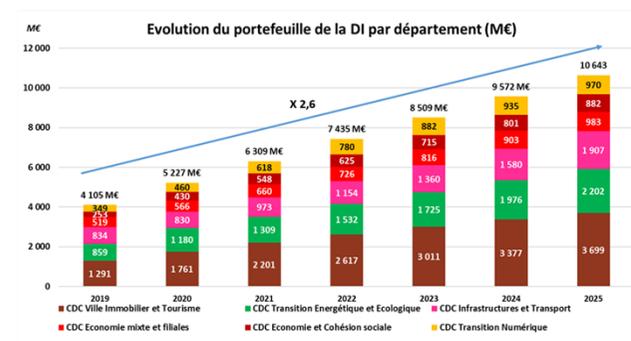


Un groupe public au service de la transformation du pays

Une amplification des actions en faveur des territoires depuis 2018

La Banque des Territoires a été créée en 2018 avec l'ambition de devenir **La plateforme du développement des territoires**. Elle porte une attention particulière aux territoires dits à enjeux en terme de cohésion sociale dont les besoins sont spécifiques (villes moyennes, cœur de ville, petites villes de demain, anciens territoires industriels, Outre-Mer,...). Elle contribue massivement **au plan de relance (enveloppe financière hors prêts sur FE de 17,4 Md€)**. Elle déploie pour cela une offre adaptée (**plus de 13 Md€ de prêts par an, 1 Md€ d'investissements annuels, de forts appuis en ingénierie**) et cherche à structurer au travers notamment de sa plateforme www.banquedesterritoires.fr un écosystème de partenaires à une nouvelle échelle, pour développer une « offre étendue ».

Depuis sa création, **son stock d'investissements a fortement progressé** de 37 % (de 3,9 Md€ à 5,4 Md€) en montant et de 27% en nombre, cette croissance se poursuivra et portera ce stock à 10,6 Md€ en 2025.



Un groupe public au service de la transformation du pays

Un développement actif dans les domaines de la retraite et de la cohésion sociale

La direction des Retraites et de la Solidarité mène une stratégie de développement et de diversification de son activité depuis 2018 :

- **Formation professionnelle** : après le lancement réussi de l'application www.MonCompteFormation.fr en novembre 2019, de **nouveaux services** tels que le Passeport Compétences et les abondements des tiers (Pôle Emploi, entreprises, régions) ont été mis en place. Cette activité est en forte croissance sur le premier semestre avec 1,43 millions de nouveaux comptes activés et 313 000 formations financées
- **Retraites** : poursuite de la croissance de l'activité (**+22 % en 3 ans**) et renforcement du **partenariat avec le SRE** sur le projet de mutualisation des SI et poursuite du **programme au service des employeurs publics**, avec de nouveaux services sur la plateforme PEP's, depuis juin 2020. La DRS reste pro-active dans le cadre du **projet de réforme des retraites** et au sein de l'inter-régimes Union Retraite.
- **Protection sociale** : la plateforme handicap a été lancée en mai 2020.



Nombre de retraites liquidées

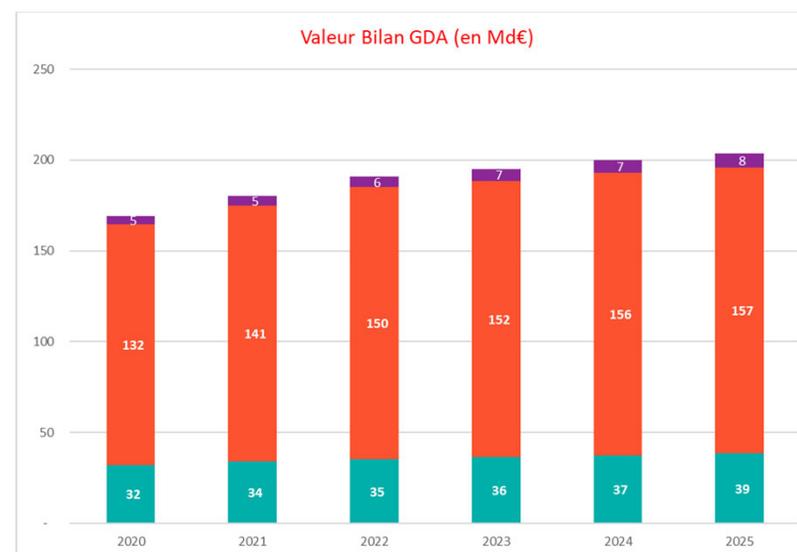


Un groupe public au service de la transformation du pays

Un acteur de place renforcé et reconnu

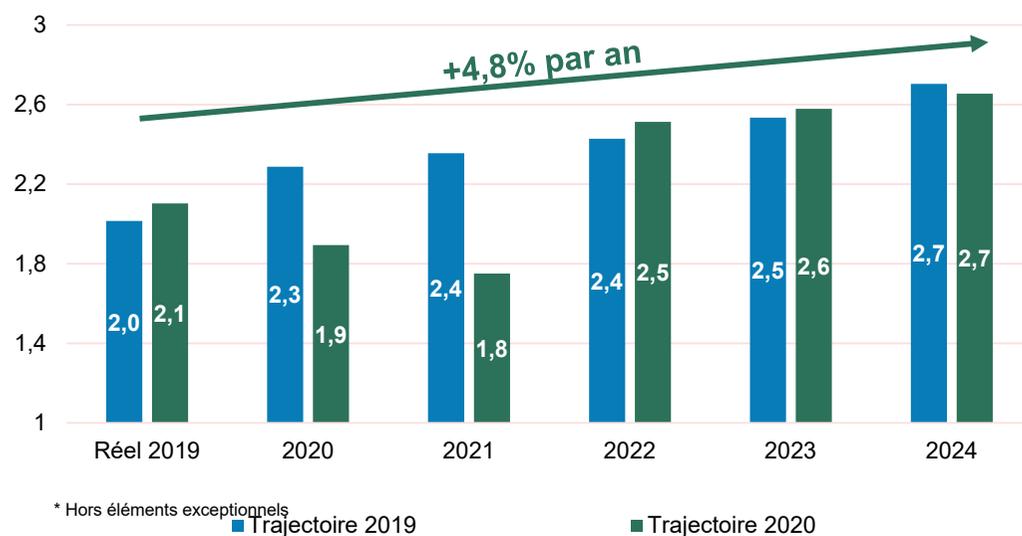
La Caisse des Dépôts a encore renforcé son rôle de place dans la gestion des actifs pour soutenir les PME, les ETI et les secteurs de la santé et du tourisme.

- GDA gère 169 Md€ d'actifs (en valeur de bilan) en 2020 prévu en augmentation de +6,5% en 2021
- GDA pilote le programme d'investissements de 2 Md€ annoncé avec le secteur de l'assurance (Fonds NoV, fonds de place d'investissement dans la santé, fonds d'investissement dans le tourisme)
- Mise en place de l'adossement de ISALT à la CDC pour la gestion du FSP
- Politique de gestion d'actifs 100% responsable avec une recherche de diversification accrue

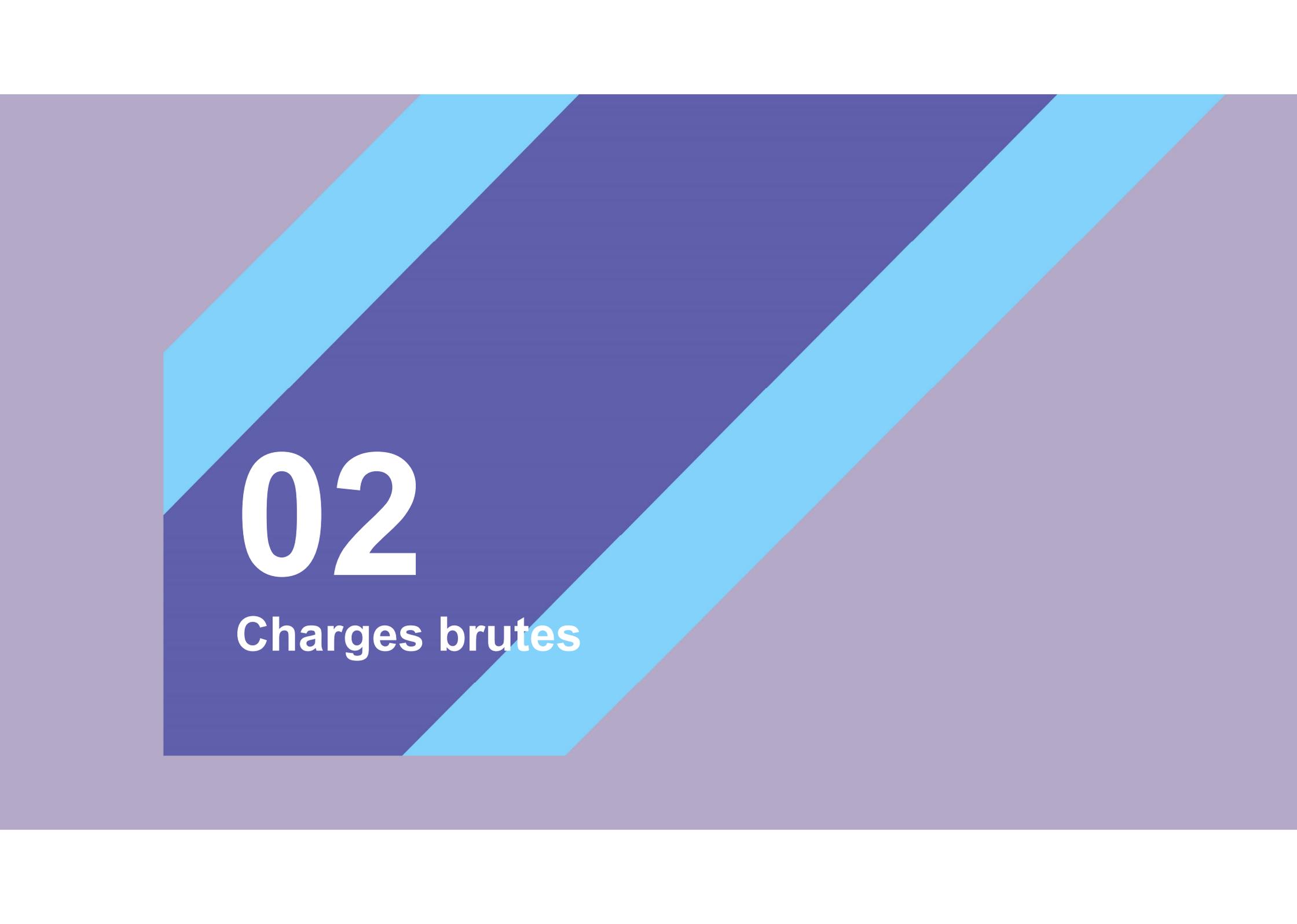


Trajectoire révisée du PNB 2019-2024 de la Section générale

Evolution du PNB* (en Md€)



Le PNB de la Section générale, retraité des éléments exceptionnels, progresse en moyenne de 4,8% sur la période 2019-2024 selon la trajectoire de résultat revue mi-2020 pour tenir compte des impacts de la crise sanitaire. Le PNB de la Section générale atteint 2,7 Md€ en 2024, suite au retour à la normale des distributions de dividendes par nos filiales.

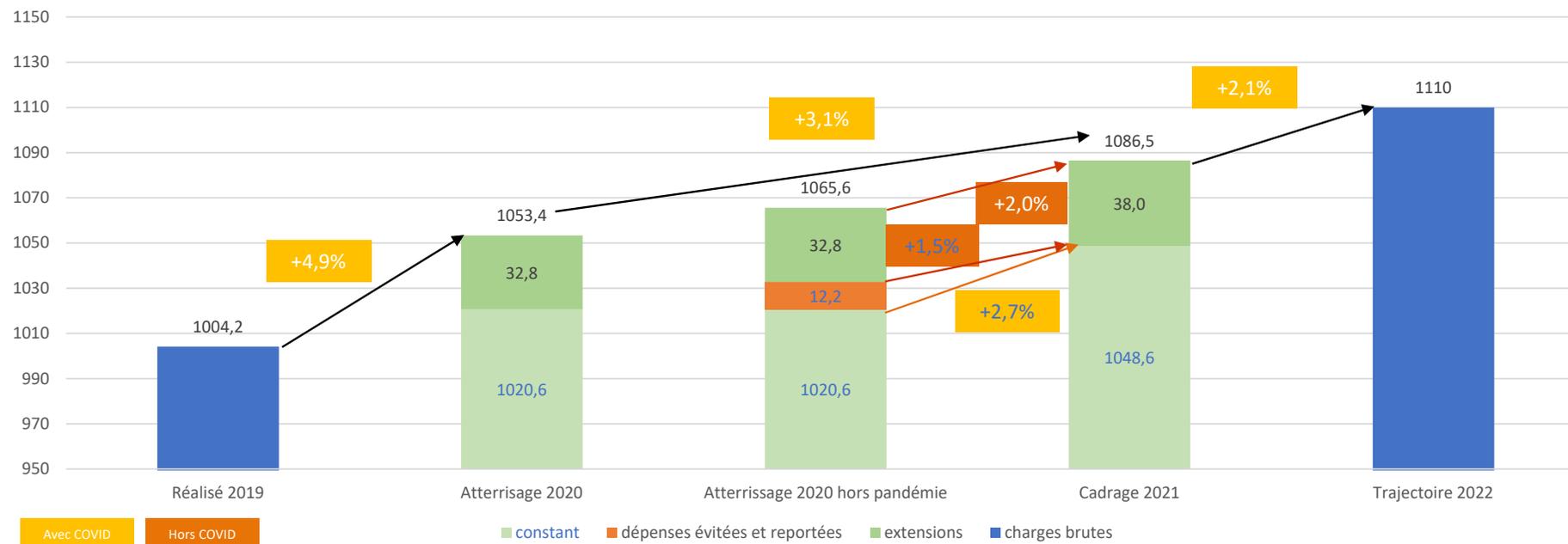


02

Charges brutes

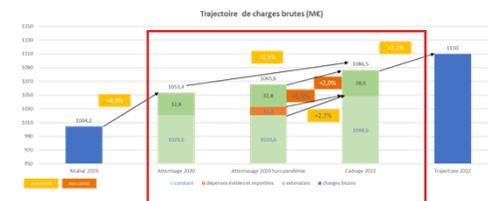
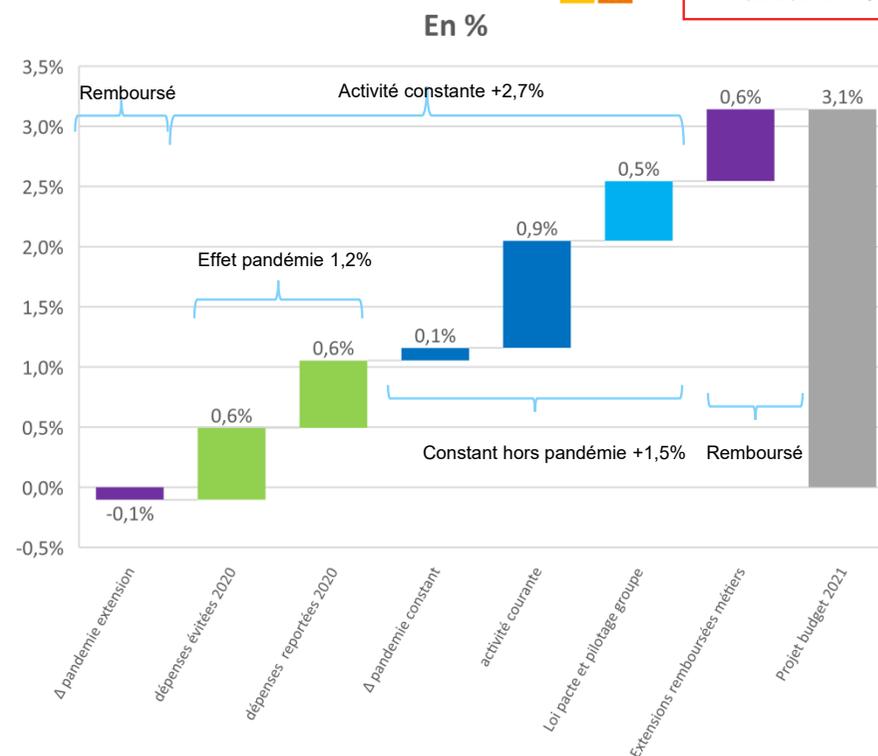
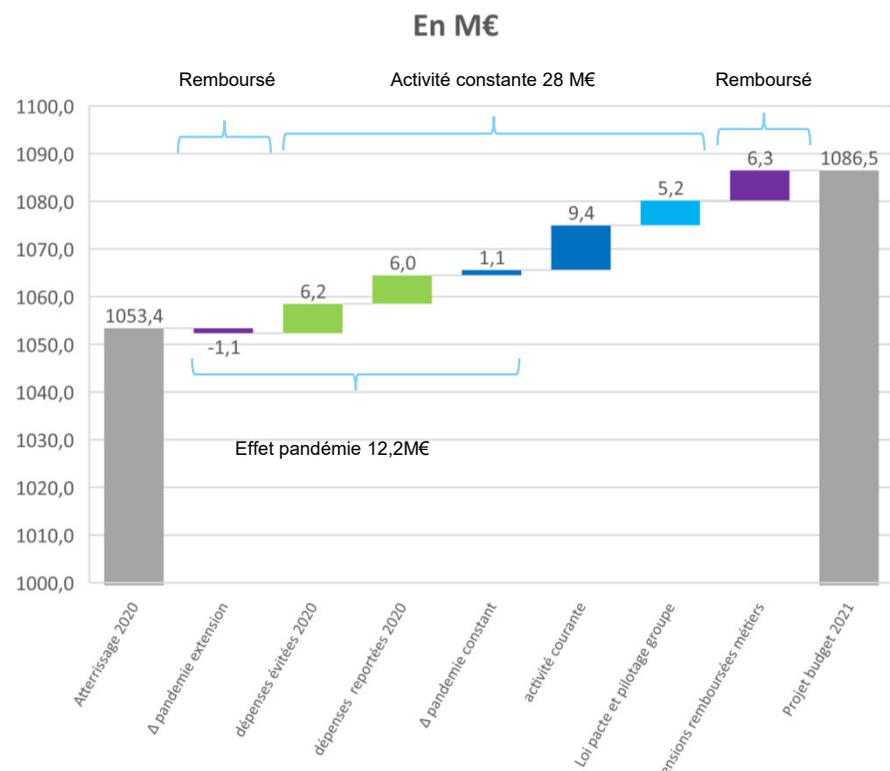
Evolution 2019-2022 des charges brutes

Trajectoire de charges brutes (M€)



- La progression des charges brutes par rapport à l'atterrissage 2020 est de **+3,1%** avec les extensions et de **+2,7%** sur le périmètre constant.
- L'exercice 2020 est marqué par les effets de la pandémie, qui ont engendré des non dépenses contextuelles évaluées à 12,2 M€ (cf. page 12).
- Corrigé de cet effet, l'atterrissage 2020 serait de 1 065,6 M€, base sur laquelle le cadrage pour 2021 a été fixé à +2,7%.
- Les dialogues de gestion ont permis de ramener cette progression à +2% (dont **+1,5%** sur le périmètre constant), soit 7,9 M€ de moins que le cadrage, soit un projet de budget de 1 086,5 M€.
- La progression anticipée pour 2022 (**+2,1%**) serait du même ordre que celle prévue en 2021 hors poursuite de l'effet pandémie.

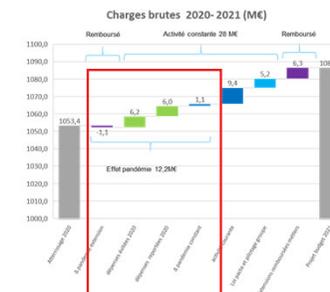
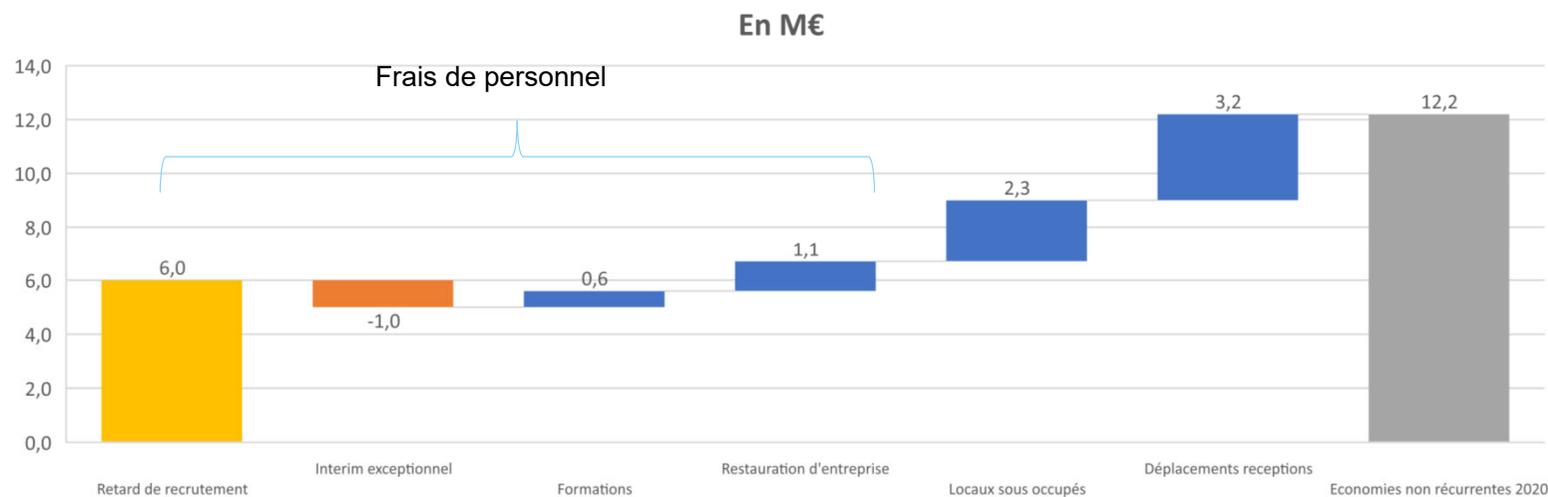
Evolution des charges brutes pour 2021



L'augmentation des charges brutes de 3,1% se décompose :

- **+2,7%** sur l'**activité constante** (qui intègre la plupart des extensions du budget 2020) et **+1,5%** en neutralisant les effets de la pandémie.
- Les extensions d'activité telles que redéfinies représentent **+0,5 points** du taux de croissance des dépenses 2020-2021.
- Hors effet loi Pacte et pilotage Groupe et pandémie, la croissance des charges brutes **pour l'activité courante est de +1%**
- Les effets de la pandémie pèsent pour 1,2% dans le taux de croissance des dépenses 2020-2021.

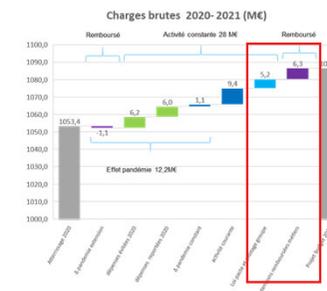
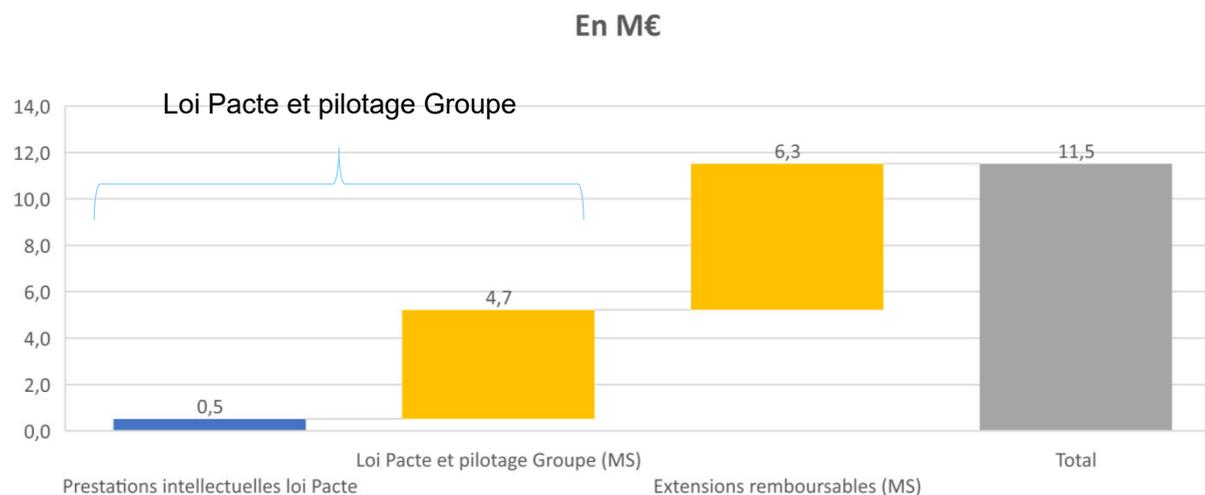
Economies 2020 non récurrentes liées à pandémie: 12,2 M€



La pandémie a engendré des non dépenses en 2020 de 12,2M€ qui ne devraient pas se reproduire en 2021 :

- 6 M€ sont liés aux retards pris sur les recrutements prévus au premier semestre, qui se sont décalés en fin d'année engendrant un effet report
- -1 M€ concernent des dépenses exceptionnelles d'intérim pour faire face aux retards accumulés
- 0,6 M€ concernent des formations qui n'ont pu avoir lieu en présentiel
- 1,1 M€ concernent la moindre fréquentation des restaurants d'entreprise
- 2,3 M€ sont liés à la moindre occupation des bâtiments (consommation des fluides, sécurité)
- 3,2 M€ sont liés aux moindres déplacements, évènements réceptions et à l'effet net sur les fournitures (y.c. EPI).

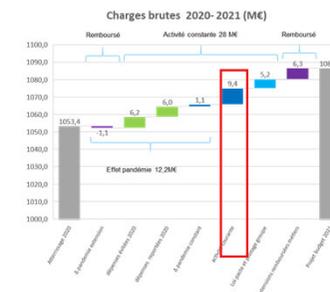
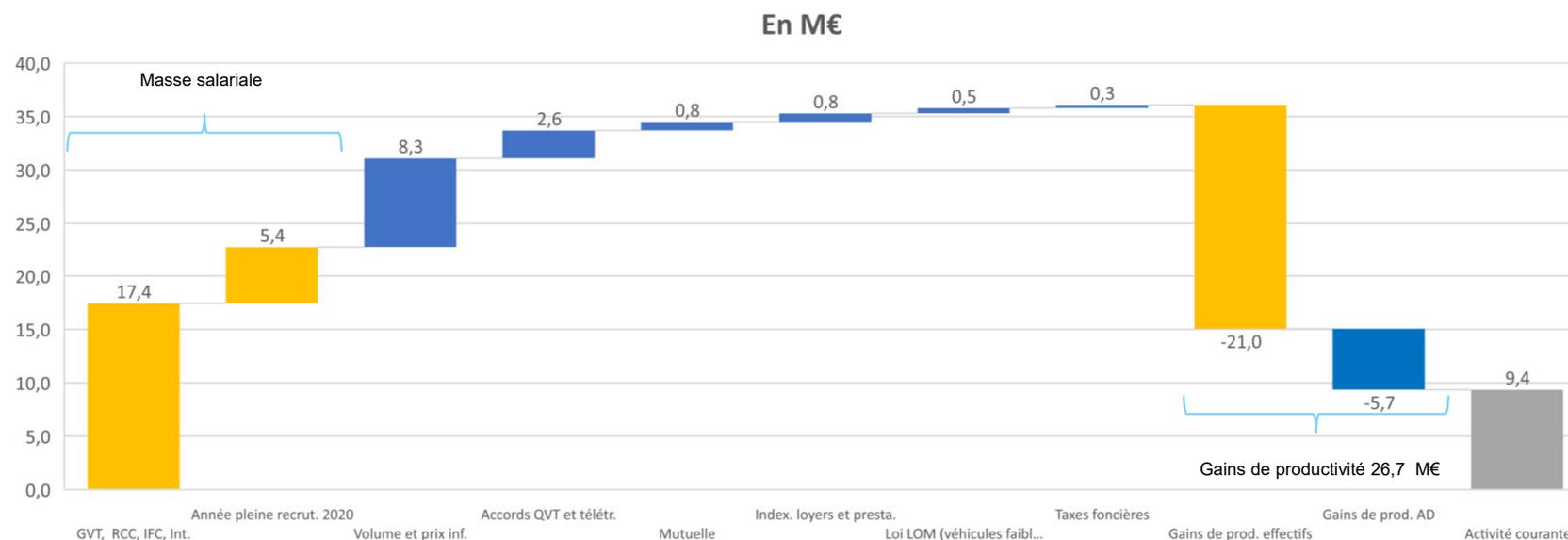
Loi Pacte et Pilotage Groupe et Extensions d'activités remboursables



Le projet de budget 2021 comprend 11,5 M€ de dépenses nouvelles par rapport à l'atterrissage 2020 corrigé des effets de la pandémie :

- 0,5 M€ concernent une augmentation des besoins d'appui externe pour faire face aux nouvelles exigences de l'ACPR
- 4,7 M€ concernent l'effet des recrutements prévus pour renforcer les fonctions de contrôle, de conformité, de gestion des risques et de pilotage des filiales en lien avec la Loi Pacte
- 6,3 M€ concernent l'effet des recrutements prévus pour renforcer les mandats remboursables : PIA, ambassadeurs du numérique, Mon compte formation, plateforme handicap, modernisation des systèmes de retraites publiques (dont coopération avec le SRE)

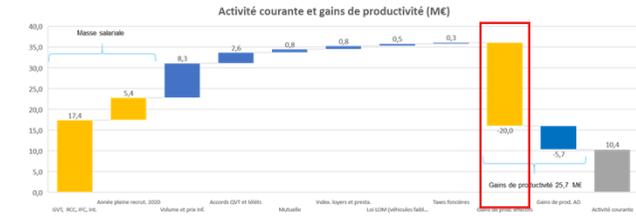
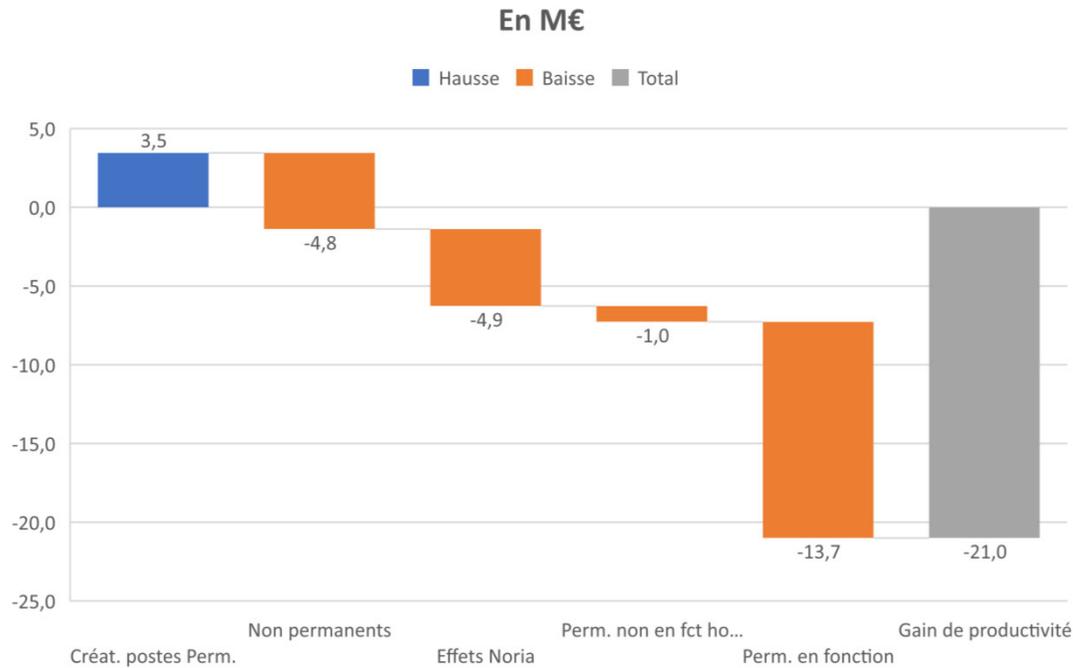
Activité courante et gains de productivité 2021



Le projet de budget 2021 intègre près de 27 M€ de gains de productivité sur l'activité courante :

- L'enveloppe prévue pour l'activité courante doit absorber les effets sur 2021 des indexations et des décisions antérieures prises pour 36,1 M€ :
 - La hausse du GVT et l'intéressement, de la RCC et des IFC, l'effet année pleine des recrutements 2020 sur 2021,
 - Pour l'informatique, les indexations de prix, les augmentations de périmètre et les ajouts de fonctionnalités au SI existant
 - Les accords QVT et l'équipement des collaborateurs pour le télétravail (téléphonie mobile, équipement à domicile, portables)
 - Les effet de la loi LOM sur les coûts du parc de véhicules (réduction des émissions)
 - Les indexations de loyers et la hausse de taxes foncières.
- Les gains de productivité sont évalués à 21,0 M€ sur la masse salariale et 5,7 M€ pour les autres dépenses.

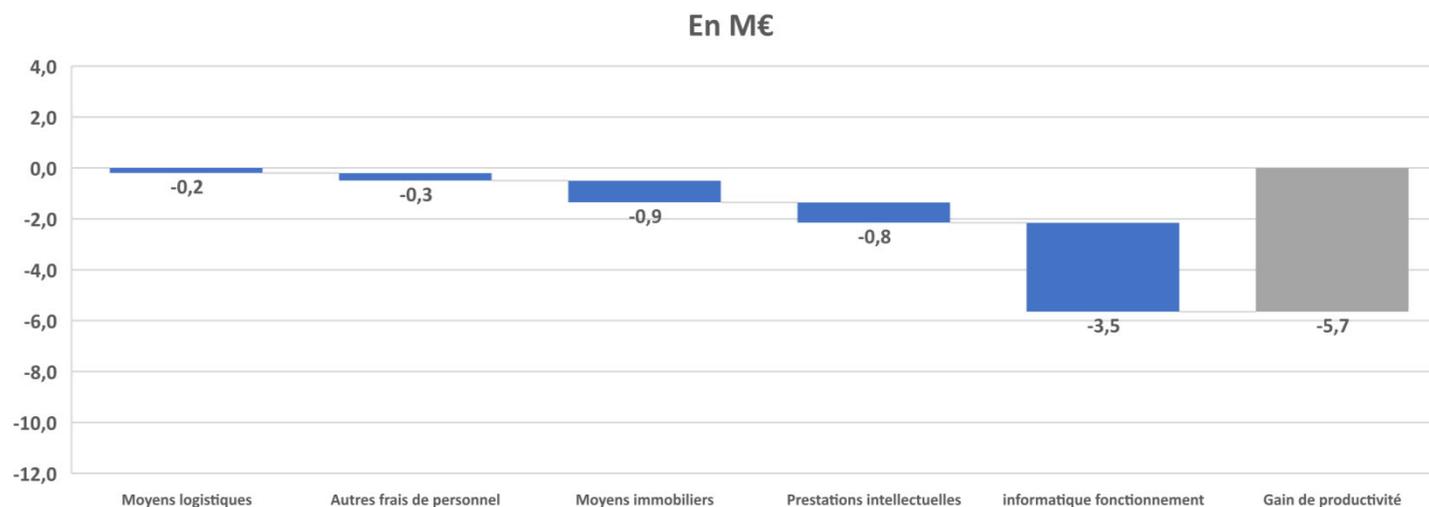
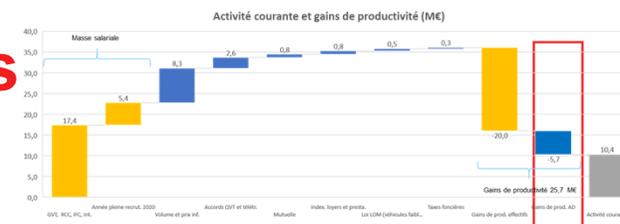
Gains de productivité sur la masse salariale



Le projet de budget 2021 intègre près de 21 M€ de gains de productivité sur la masse salariale pour l'activité courante :

- Ces gains sont issus de plusieurs sources :
 - -3,5 M€ pour le financement de besoins nouveaux par des postes permanents au sein de l'activité courante (+38 ETPT)
 - +4,8 M€ de transformation en exécution des besoins permanents en non permanents pour faire face aux absences maladie ou au surcroit d'activité
 - +4,9 M€ d'effet noria sur les départs remplacés
 - + 1,0 M€ de réduction des permanents non en fonction : mises à disposition, CLD, CLM, ... (-8 ETPT)
 - +13,7 M€ de moindres dépenses résultant de postes non pourvus au titre de départs non remplacés

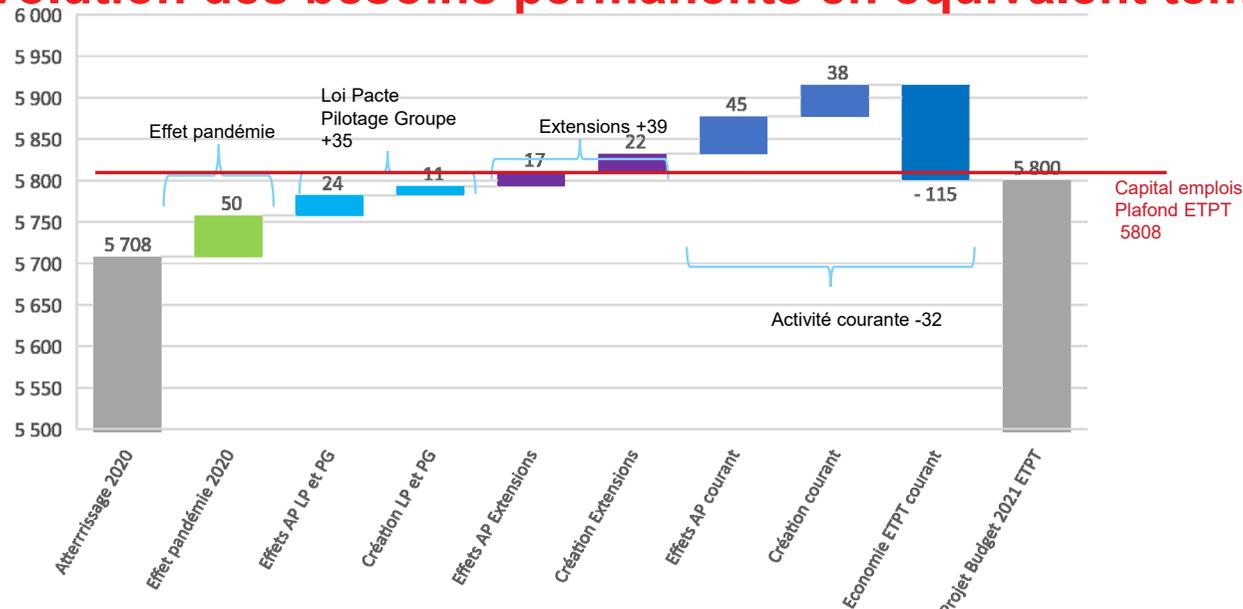
Gains de productivité sur les autres dépenses



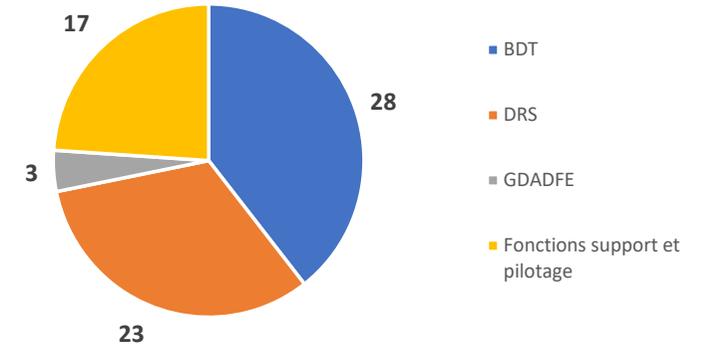
Le projet de budget 2021 intègre 5,7 M€ de gains de productivité sur l'activité courante pour les autres dépenses :

- 0,2 M€ pour l'optimisation des moyens logistiques
- 0,3 M€ pour la réduction des autres frais de personnels
- 0,9 M€ concernent la rationalisation des moyens immobiliers
- 0,8 M€ concernent la réduction volontariste des prestations intellectuelles avec la montée en charge du consulting interne et du coaching interne
- 3,5 M€ concernent le fonctionnement informatique principalement dus à la rationalisation des infrastructures, à la stratégie d'externalisation, l'adhésion du FRR au GIE CDC informatique et à l'optimisation des coûts de structure et de support du GIE.

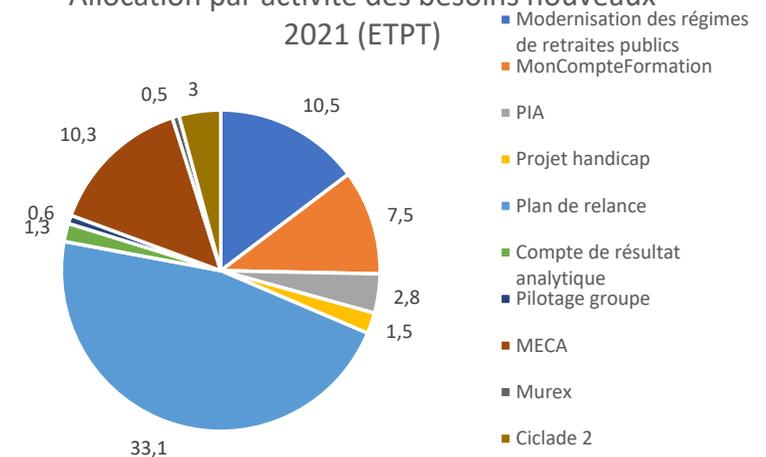
Evolution des besoins permanents en équivalent temps plein travaillés



Allocation par direction des besoins nouveaux pour 2021 (en ETPT)



Allocation par activité des besoins nouveaux 2021 (ETPT)

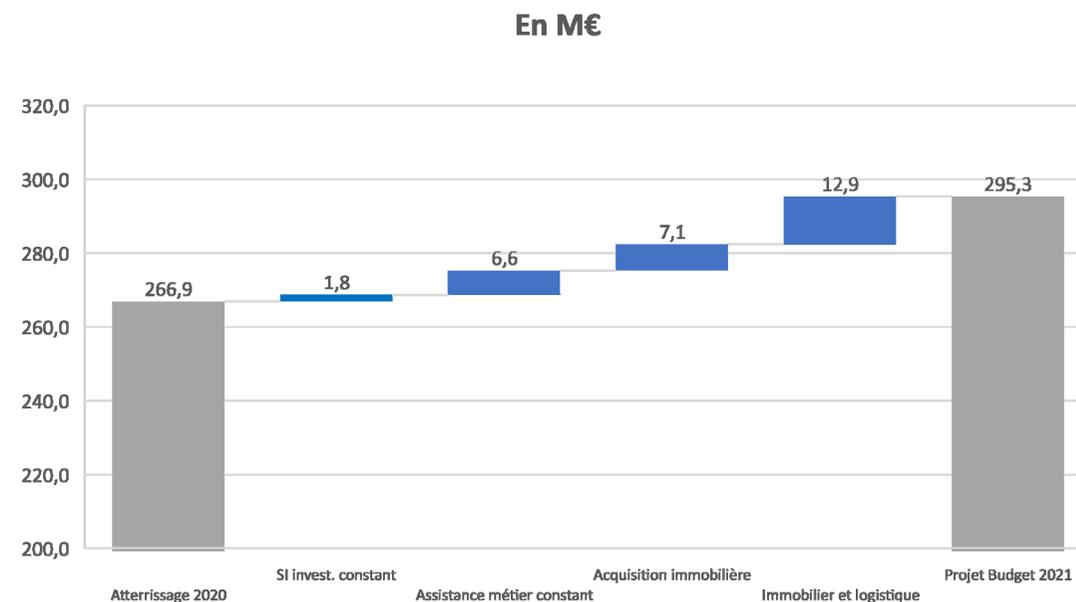
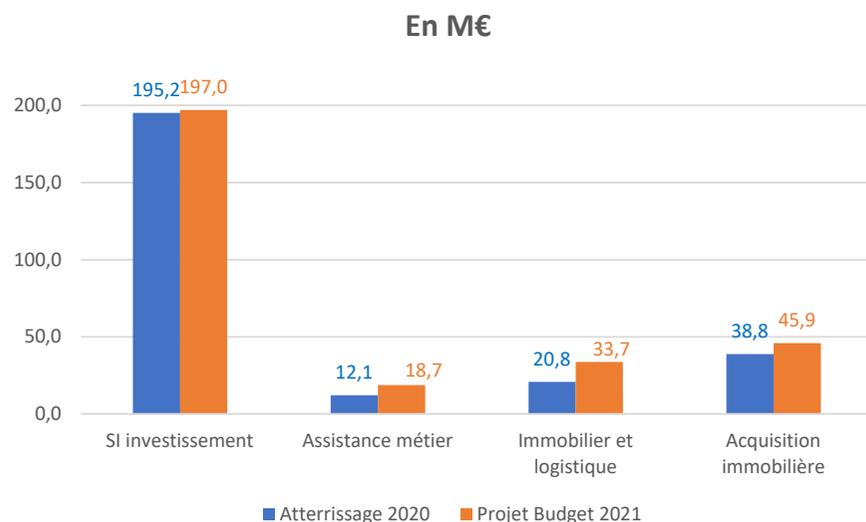


- En 2021, la capacité d'emplois reste stable et comprise dans une enveloppe de 5808 équivalents temps plein travaillés (ETPT). Compte tenu des prévisions d'atterrissage pour 2020 et à enveloppe identique, elle permet d'absorber une consommation de l'ordre de 92 ETPT supplémentaires au regard de l'exécution de l'année précédente permettant de saturer le capital d'emplois tout en faisant face aux besoins nouveaux.
- Cette évolution se décompose comme suit:
 - Les effets report liés à la pandémie sont évalués à 50 ETPT en 2020 dont -7,5 ETPT liés aux extensions
 - Les besoins sur la loi Pacte et le pilotage du Groupe sont en hausse de +35 ETPT (dont 24 effet année pleine de 2020 et 11 ETPT abondés au budget des directions sur 2021)
 - Les besoins sur les extensions remboursables sont en hausse de +39 ETPT (dont 17 effet année pleine 2020 et 22 ETPT-en abondement sur 2021)
 - Ils sont en baisse de -32 ETPT sur l'activité courante, y compris l'effet année pleine 2020 et les besoins nouveaux.
- Au global, l'impact des décisions de pilotage des flux prises en 2020 correspond à un volume de 136 ETPT qui est partiellement absorbé.

03

Investissements

Evolution des investissements



Le projet de budget pour 2021 consolide l'effort pluriannuel d'investissement informatique et immobilier :

- Les investissements informatiques sont stabilisés après plusieurs années de hausse
- L'assistance métier, qui couvre l'accompagnement métier des projets, augmente avec les grands projets (SI prêts Fidelio, SI investisseur, SI Risques et pilotage groupe, plateforme BDT) et l'accompagnement de la transformation des outils, alors que l'année 2020 a connu un ralentissement lié à la pandémie
- Les acquisitions immobilières sont en hausse en lien avec le calendrier des VEFA de Bordeaux et Angers St Laud
- Les investissements immobilier et logistique sont en hausse pour l'accompagnement des grands projets immobiliers (Campus, Bordeaux, Angers) tout en limitant les interventions sur le patrimoine existant, avec néanmoins une hausse due au plan de rénovation des toitures et terrasses (+8,1 M€) et de nouvelles dépenses liées à la modernisation de l'environnement de travail (+2,9 M€)

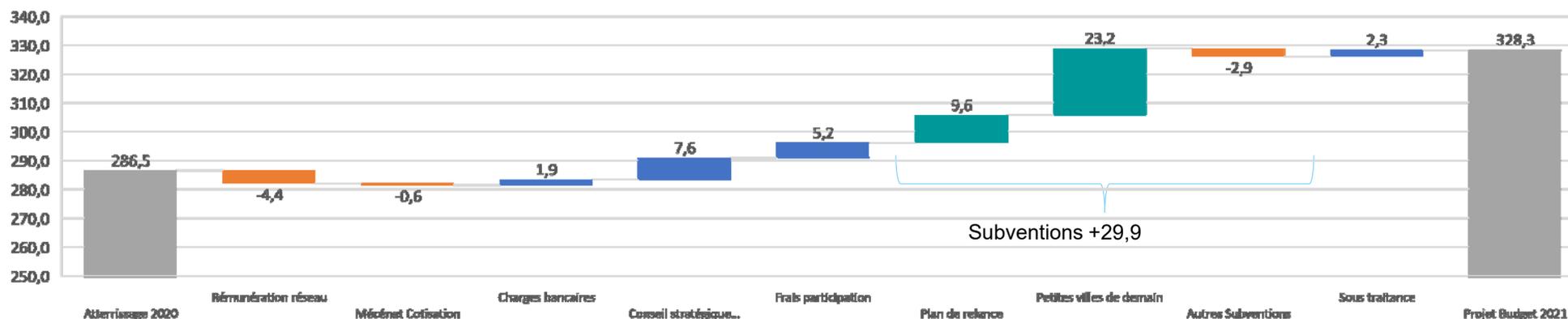


04

Crédits d'intervention

Evolution des crédits d'intervention

En M€



Le projet de budget pour 2021 reflète la montée en charge des programmes nationaux et du plan de relance :

- -4,4 M€ : Ajustement pluriannuel arrivé à échéance en 2020 (-5,2 M€) et +0,7 M€ de renforcement des Centres de services bancaires gérés par la DGFIP.
- -0,6 M€ : Mécénat non reconduction d'un partenariat de l'Institut CDC Recherche.
- +1,9 M€ : Hausse des charges bancaires principalement liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'Instant Payment.
- +7,6 M€ : Renforcement des moyens externes de la BDT pour accompagner la hausse de son activité en particulier dans le cadre du plan de relance.
- +5,2 M€ : Hausse des frais sur participations et projets d'investissement principalement liée à la hausse pluriannuelle des investissements de la BDT.
- +9,6 M€ : Hausse des subventions liée au plan de relance
- +23,2M€ : Hausse des subventions liée au programme Petites ville de demain porté par la BDT
- -2,9 M€ : Réduction et rationalisation des autres subventions (en particulier BPI des quartiers)
- +2,3 M€ : Hausse de la sous-traitance (bases données financière, frais compensateur de place et dépositaire,...). Cette hausse est en partie remboursée.



05

Synthèse financière

Synthèse financière (1/2)

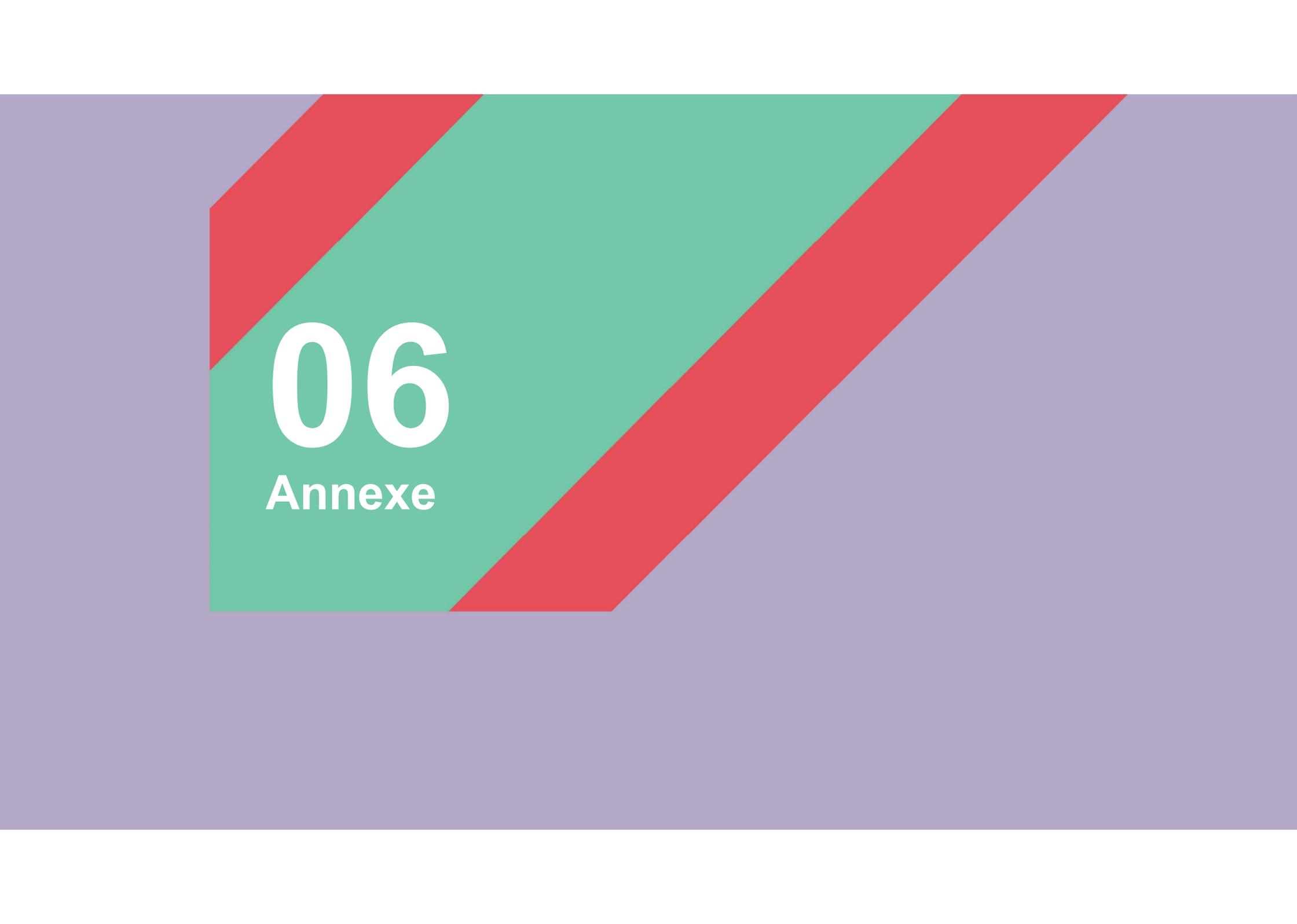
		2020 *			2021			Evolution	
		Atterrissage Constant Rebasé pour Budget 2021	Atterrissage Extensions de périmètre Rebasé pour Budget 2021	Atterrissage Total Rebasé pour Budget 2021	Projet de Budget Constant	Projet de Budget Extensions de périmètre	Projet de Budget Total	Projet de Budget constant 2021 / Atterrissage constant rebasé pour projet Budget 2021 (En %)	Projet de Budget total 2021 / Atterrissage total rebasé pour projet Budget 2021 (En %)
CDC - CAISSE DES DEPOTS en M€									
Fonctionnement	Frais de personnel	744,1	27,1	771,2	758,8	32,6	791,4	2,0%	2,6%
	Masse Salariale	705,0	22,0	727,0	718,4	27,5	745,8	1,9%	2,6%
	Autres frais de personnel	39,1	5,1	44,2	40,4	5,1	45,6	3,5%	3,1%
	Frais de fonctionnement	276,5	5,6	282,1	289,8	5,4	295,2	4,8%	4,6%
	Système d'Information	133,5	3,0	136,5	137,8	3,4	141,2	3,3%	3,5%
	Moyens généraux	76,4	2,1	78,4	83,3	1,7	85,0	9,1%	8,4%
	Services extérieurs	42,7	0,6	43,3	44,4	0,3	44,7	3,9%	3,2%
Impôts et taxes	24,0		24,0	24,3		24,3	1,3%	1,3%	
	Total charges brutes	1020,6	32,8	1053,4	1048,6	38,0	1086,5	2,7%	3,1%
Investissement	Système d'information	162,4	32,8	195,2	166,4	30,6	197,0	2,5%	0,9%
	Assistance métier	10,5	1,6	12,1	17,3	1,4	18,7	64,9%	54,2%
	Immobilier et logistique	20,8	0,0	20,8	33,7	0,0	33,7	62,2%	62,2%
	Acquisition immobilière	38,8		38,8	45,9		45,9	18,2%	18,2%
	Total investissements	232,5	34,5	266,9	263,3	32,0	295,3	13,3%	10,6%

* Atterrissage 2020 rebasé : intégration des extensions de périmètre vision budget 2021.

Synthèse financière (2/2)

		2020 *			2021			Evolution			
CDC - CAISSE DES DEPOTS en M€		Atterrissage Constant Rebasé pour Budget 2021	Atterrissage Extensions de périmètre Rebasé pour Budget 2021	Atterrissage Total Rebasé pour Budget 2021	Cadrage	Projet de Budget Constant	Projet de Budget Extensions de périmètre	Projet de Budget Total	Projet de Budget total 2021 / Cadrage 2021	Projet de Budget constant 2021 / Atterrissage constant rebasé pour projet Budget 2021 (En %)	Projet de Budget total 2021 / Atterrissage total rebasé pour projet Budget 2021 (En %)
Crédits d'intervention	Rémunération réseau	39,3		39,3		34,9		34,9		-11,2%	-11,2%
	Mécénat et cotisation	10,8	0,1	10,9		10,2	0,0	10,3		-4,9%	-5,3%
	Charges PNB bancaires	16,0	0,0	16,0		17,8	0,0	17,8		11,6%	11,6%
	Etudes - Prestations juridiques et de conseil stratégique et financier	31,4		31,4		36,5	2,5	38,9		16,3%	24,1%
	Frais sur participation et projets d'investissement	31,9	0,0	31,9		37,1		37,1		16,4%	16,3%
	Subventions	127,3	0,5	127,8		157,7		157,7		23,8%	23,4%
	Crédits d'intervention portés sur PNB Soustraitance	29,3		29,3		31,6		31,6		7,8%	7,8%
	Total dépenses sur crédits d'intervention	285,9	0,6	286,5		325,8	2,5	328,3		14,0%	14,6%
	Remboursement sur PNB	-30,1		-30,1		-24,8	-4,0	-28,8		-17,6%	-4,4%
	Total crédits d'intervention	255,8	0,6	256,4		301,0	-1,5	299,5		17,7%	16,8%

* Atterrissage 2020 rebasé : intégration des extensions de périmètre vision budget 2021.



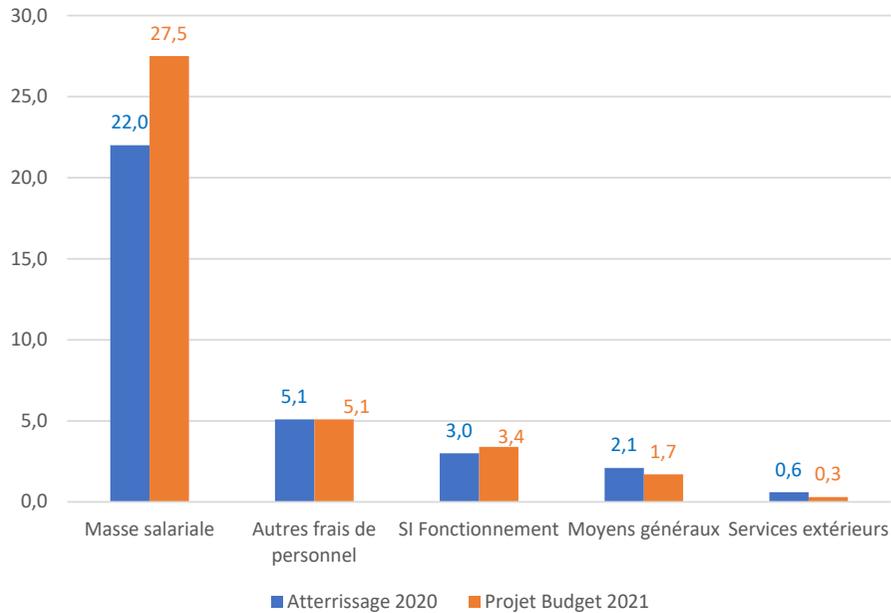
06
Annexe

Doctrine des extensions de périmètre

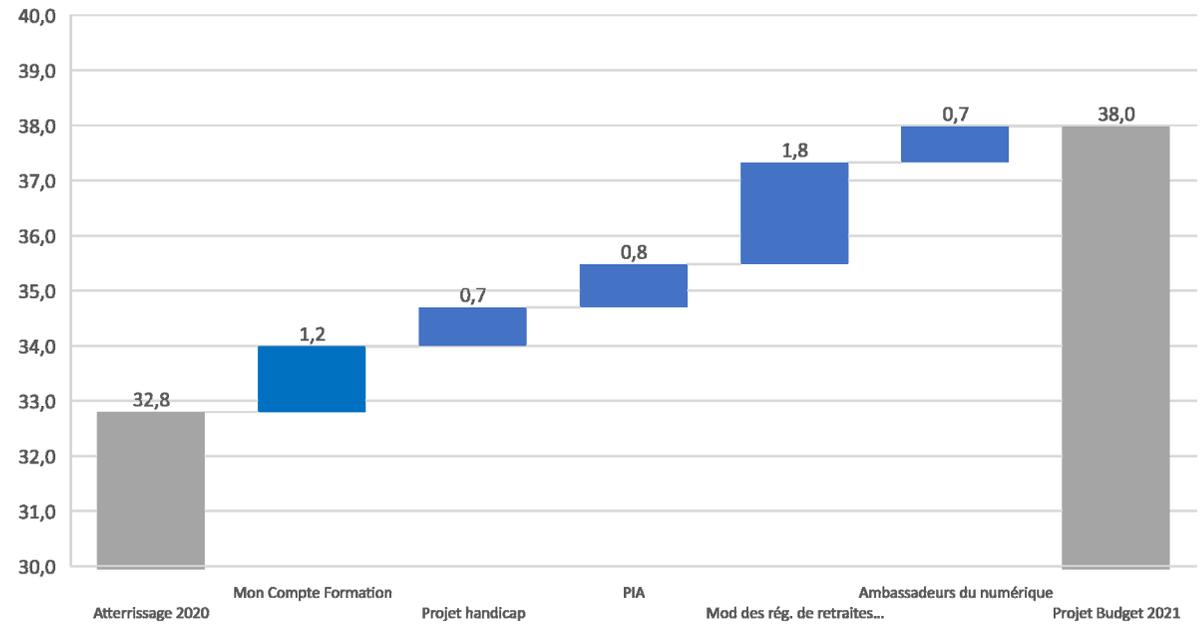
- A compter de 2021, **seuls les mandats remboursables** encore dans leur phase de développement **sont inscrits en extension**. Toutes les autres activités sont réintégrées dans le périmètre constant.
- L'identification de projets en extension de périmètre permet d'isoler les **évolutions à périmètre constant sur une base comparable**. Ainsi les évolutions des charges brutes à périmètre constant sont plus directement liées aux activités générant du PNB.
- *Dans le projet de budget 2021, 8 activités (identifiées en extension en 2020) sont réintégrées au périmètre constant : internalisation d'activité, Grands programmes nationaux, BPI des quartiers, intensification d'activité, Plan logement, comptes en déshérence, blockchain et data, refinancement d'actif.*

Evolution des extensions de périmètre

En M€



En M€

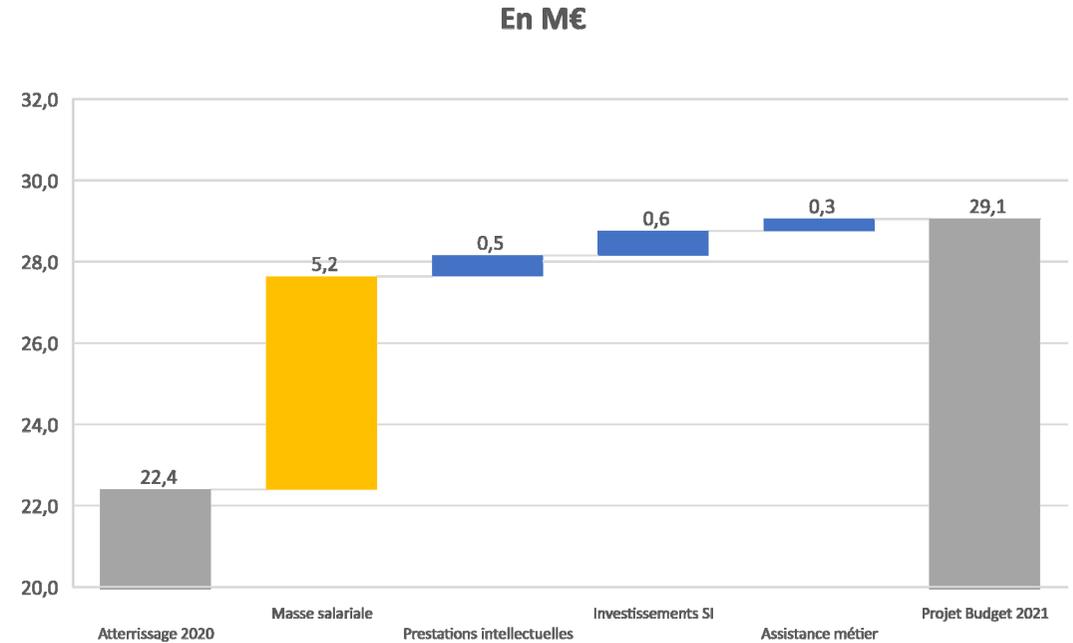
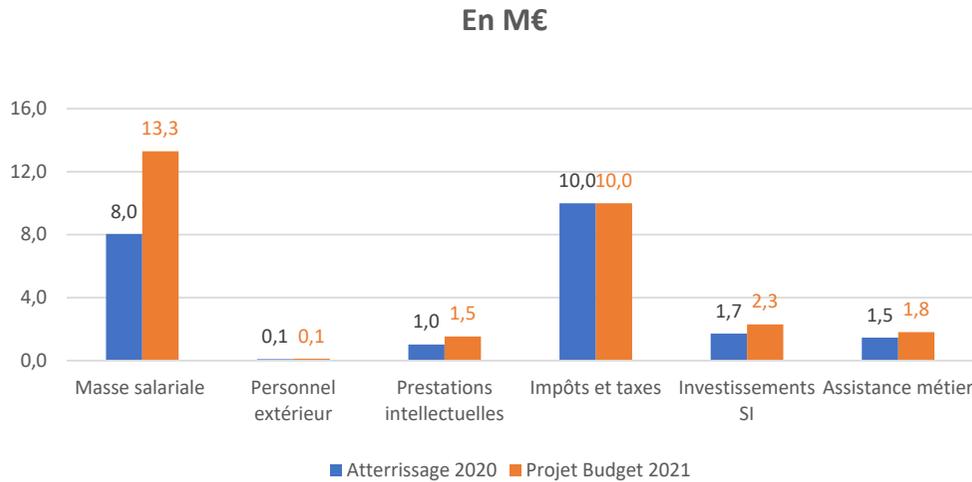


- En investissement, l'impact est de 32,0 M€ contre 34,5 M€ en 2020** et concerne le projet Mon compte formation (-10,0 M€), Projet handicap (+1,3 M€) et la modernisation des régimes de retraites publics (+6,2 M€)

Détail des extensions

				(en M€)								
	Nom	Description	Horizon périmètre constant	Enjeux économiques	Prévision 2020				Projet de budget 2021			
					Charges brutes	Investissement	Crédits d'intervention	ETPT	Charges brutes	Investissement	Crédits d'intervention	ETPT
Intérêt général remboursé	Mon compte formatio	Initialement projet CPA, devenu CPF et maintenant complété du volet Formation professionnelle, qui poursuit sa montée en charge en 2020.	Le programme reste encore dans sa phase de montée en charge jusqu'en 2021	Dépenses remboursées, effet neutre pour la CDC.	23,1	27,3		136	24,3	17,4	0,2	145
	Projet Handicap	Permet le déploiement pour le compte de l'Etat, d'une plateforme regroupant en un même lieu l'information et une première orientation des personnes handicapées et de leurs employeurs, actuels ou potentiels, sur les champs de la formation professionnelle et de l'emploi.	Le programme reste encore dans sa phase de montée en charge jusqu'en 2021	Dépenses remboursées.	1,4	2,6	0,2	11	2,1	3,9		15
	Modernisation des régimes de retraites publics	Regroupement de plusieurs projets faisant partie intégrante de la réforme des retraites : - Mise en œuvre de la plateforme employeurs « PEPS » - Mise en œuvre du partenariat SRE/DRS - Nouveaux mandats (CESE ;CESU;Avantages et prestations pré retraites CANSSM ;.....) - Etudes actuariat liées à la réforme.	Nouvelle extension lancée en 2020	Les dépenses engagées ont vocation à être remboursées soit par les fonds existants soit par les nouveaux. Chacun des projets envisagés ayant sa propre logique (notamment SRE), les arbitrages à venir sur la réforme des retraites ne sont pas destinés à les remettre en cause.	3,9	4,5	0,4	32	5,7	10,8	0,0	47
	PIA3 & PIA4	Mandat opéré par la CDC pour le compte du secrétariat général pour l'investissement	2021	Dépenses remboursées. Rôle complémentaire des missions propres.	4,4			39	5,2		0,1	43
	Ambassadeurs du numérique	Mandat pour le compte de l'Etat. Il s'agit de recruter et former 5 000 ambassadeurs (jeunes en attente d'insertion professionnelle) au métier de médiateur du numérique (4 mois de formation avec obtention d'un certificat de qualification professionnelle + 20 mois d'exercice de la fonction de médiateur du numérique).	Nouvelle extension lancée en 2021	Dépenses remboursées.					0,7		2,1	
					32,8	34,5	0,6	218	38,0	32,0	2,5	250

Loi Pacte et Pilotage groupe

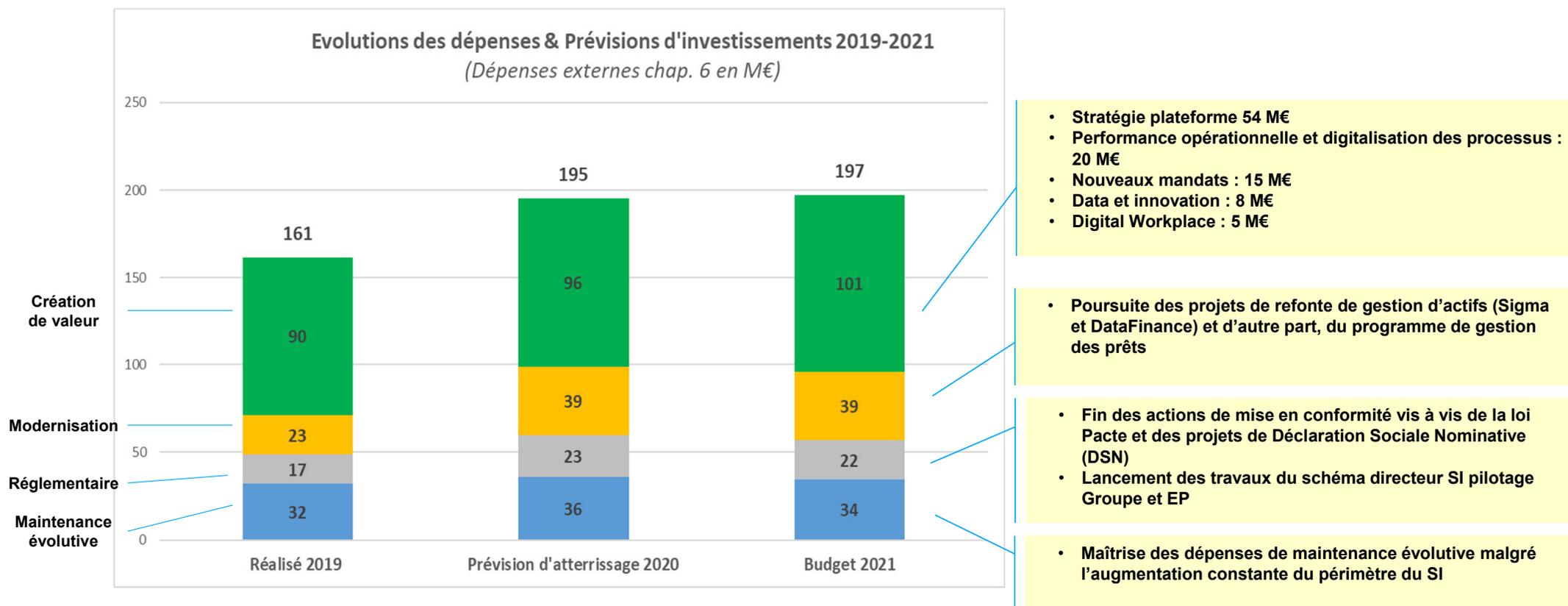


Le projet de budget pour 2021 intègre 29,1M€ au titre de ces dépenses :

- La hausse sur la masse salariale traduit les moyens humains supplémentaires pour faire face aux conséquences de la loi Pacte. Ils correspondent à +40 ETPT entre 2021 et 2020.
- La hausse sur les prestations intellectuelles couvre l'accompagnement des métiers pour la réalisation des stress test, la veille réglementaire.
- Les impôts et taxes couvent la redevance ACPR.
- L'assistance métier concerne principalement la loi Pacte pour accompagner la direction financière.

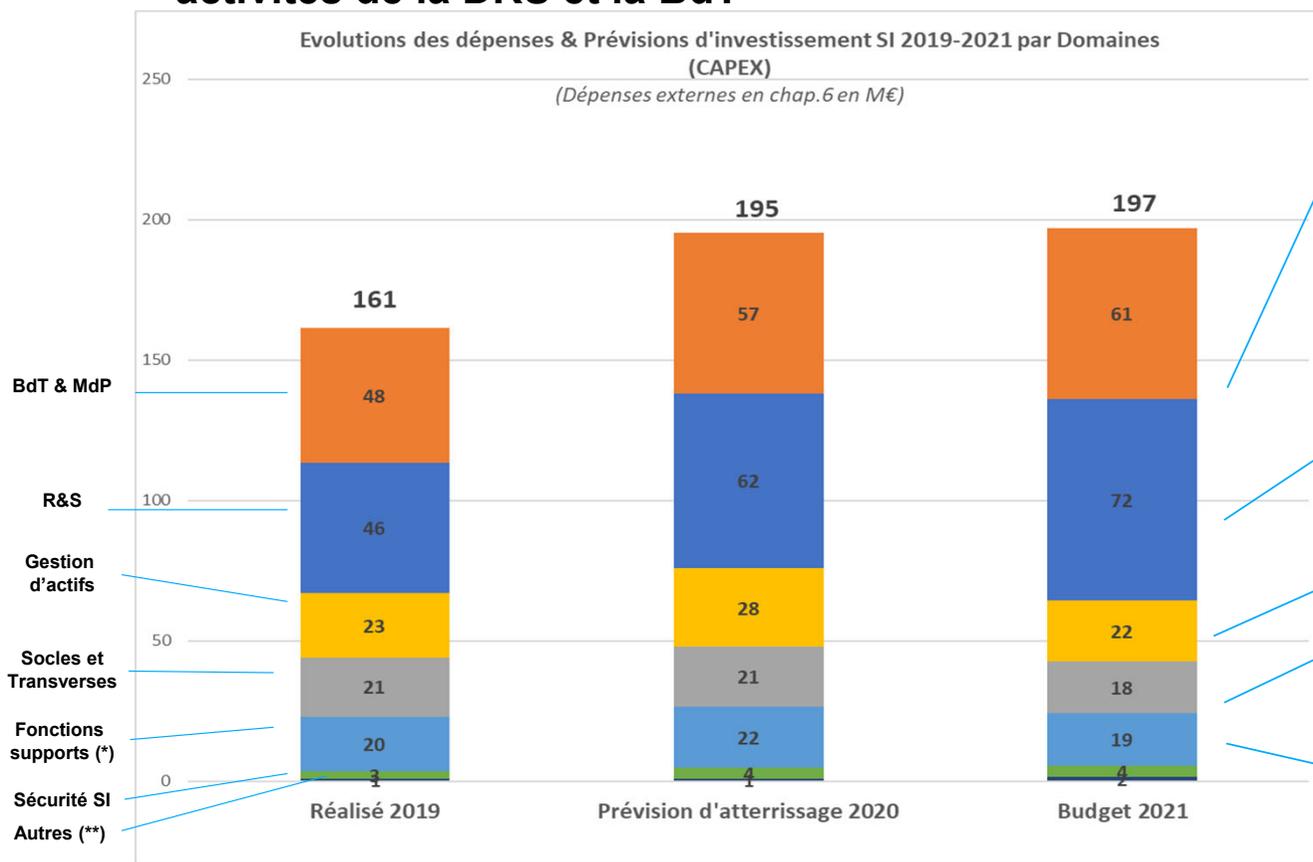
Améliorer la performance de la fonction informatique (1/3)

Une maîtrise des dépenses de maintenance évolutive et une priorisation des actions au regard de la valeur créée et de l'amélioration de la performance des métiers



Améliorer la performance de la fonction informatique (2/3)

Cette forte augmentation de la capacité à faire est tournée vers le développement des activités de la DRS et la BdT



- Le plan stratégique de la **BdT** validé début 2019, se poursuit avec un investissement qui priorise le développement de la plateforme *banquedesterritoires.fr.*, la modernisation des SI Prêteurs, Investisseurs territoriales et Consignations et enfin le pilotage par la Data (Chantier Data).
- Le cadrage de la BDT pour 2021 a été augmenté de 5 M€ afin de financer des actions non prévues initialement :
 - la refonte du SI Investisseur, suite aux études de cadrage réalisées en 2020
 - la replanification du programme Gestion
 - La dématérialisation des Consignations

- Stratégie plateforme ambitieuse du domaine Retraites et Solidarité** (Plateforme Mon Compte Formation, Plateforme Employeurs, plateforme Handicap)
- Lancement du projet de mutualisation SI CDC-SRE
- A noter que ces montants sont globalement couverts par les mandats en cours, les renégociations à venir et les nouveaux mandats à conclure.

- La trajectoire du domaine Finance inclut la poursuite le plan de modernisation du SI de Gestion d'actifs (Sigma, Data Finance).

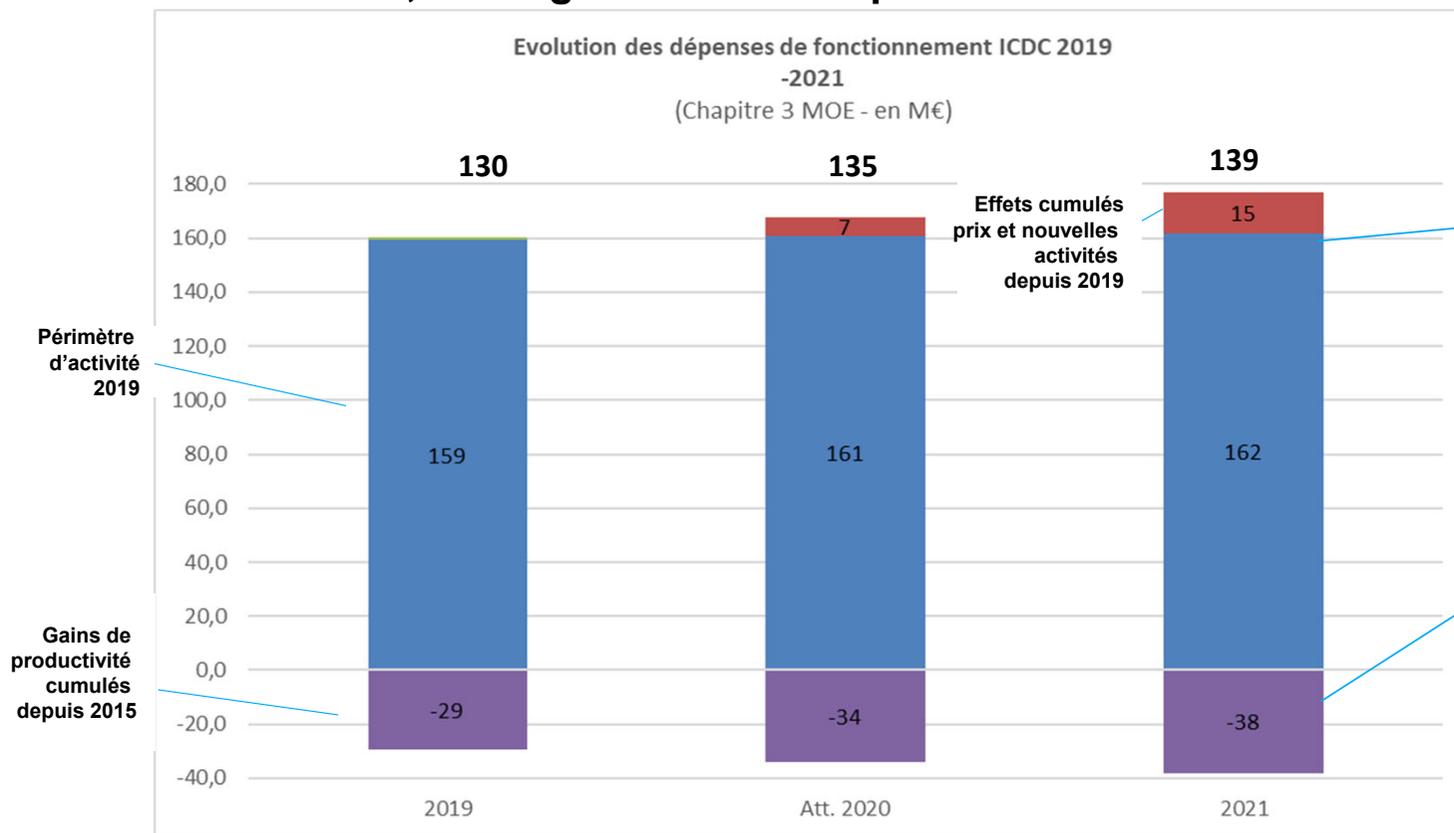
- Poursuite du développement du socle Data et du Socle digitalisation des processus
- Poursuite du déploiement du nouvel environnement digital dans le cadre du projet ensemble

- Lancement en 2021, du schéma directeur des SI Risques Financiers et Pilotage du Groupe. Ce nouveau besoin à hauteur de 6,7 M€ en 2021, fait suite à la constitution du grand pôle financier public
- Plan de dématérialisation des processus internes (Immobilier, RH, Achats,...)



Améliorer la performance de la fonction informatique (3/3)

Une réduction des dépenses tendancielle de fonctionnement visant à absorber au mieux, à court terme, les augmentations de périmètre



Forte augmentation du périmètre du SI de la CDC depuis 2019 (+ 36 M€/an sur la période 2019-2021)

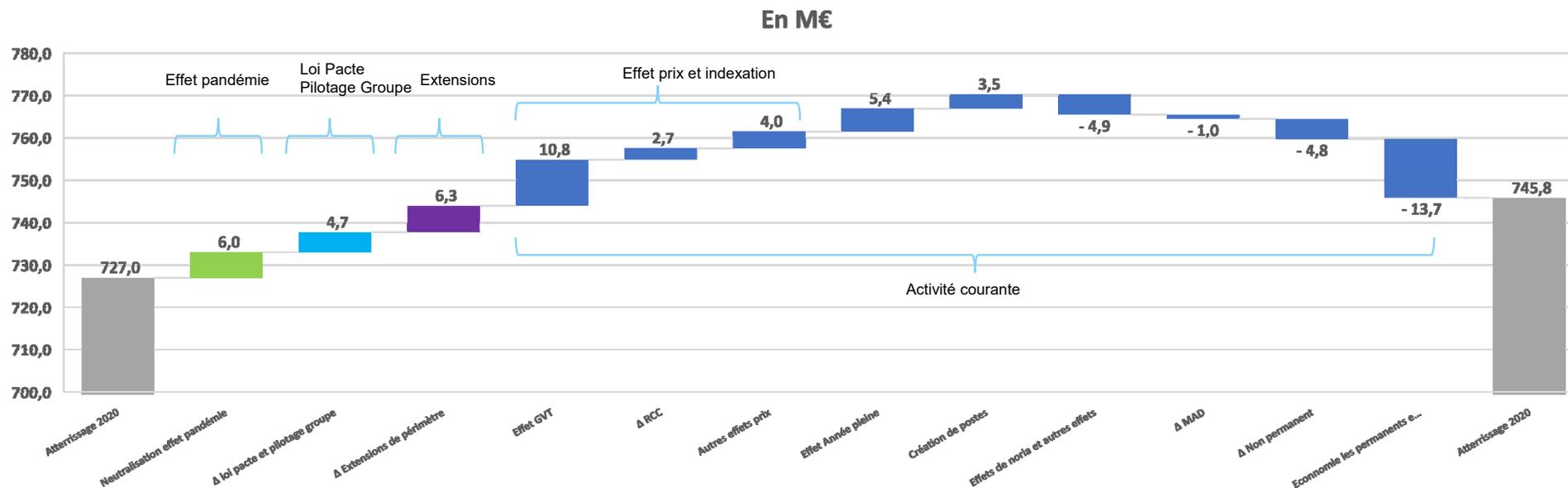
- **Nouvelles activités de la CDC** (CPA/CPF, Plateforme Handicap, Mutualisation CDC-SRE, Plateforme Employeur, Ciclade 2, Plan logement 2, Intégration La Poste / La SFIL, ...) : + 10 M€ sur la période
- **Nouveaux SI de la CDC** (Plateforme omnicanale, socle texte mining, Gestion dématérialisée des processus des fonctions supports, ...) : + 8 M€/an
- **Autres hausses des investissements** : + 16 M€/an

Réduction des dépenses tendancielle de fonctionnement (Plan de Performance Opérationnelle – PPO) :

- Gains cumulés de près de -38 M€ de 2015 à 2021 (gains cumulés de - 9 M€ sur la période 2019-2021, principalement dus à la rationalisation des infrastructures, à la stratégie Make or Buy et l'optimisation des coûts de structure et de support du GIE informatique).
- Tout en absorbant les effets prix (+ 3,5 M€ soit 2%/an sur la période), ces gains, générés permettent de compenser à court terme, les augmentations de périmètre des systèmes d'information (effet volume cumulé de +12 M€ sur la période)



Evolution de la masse salariale

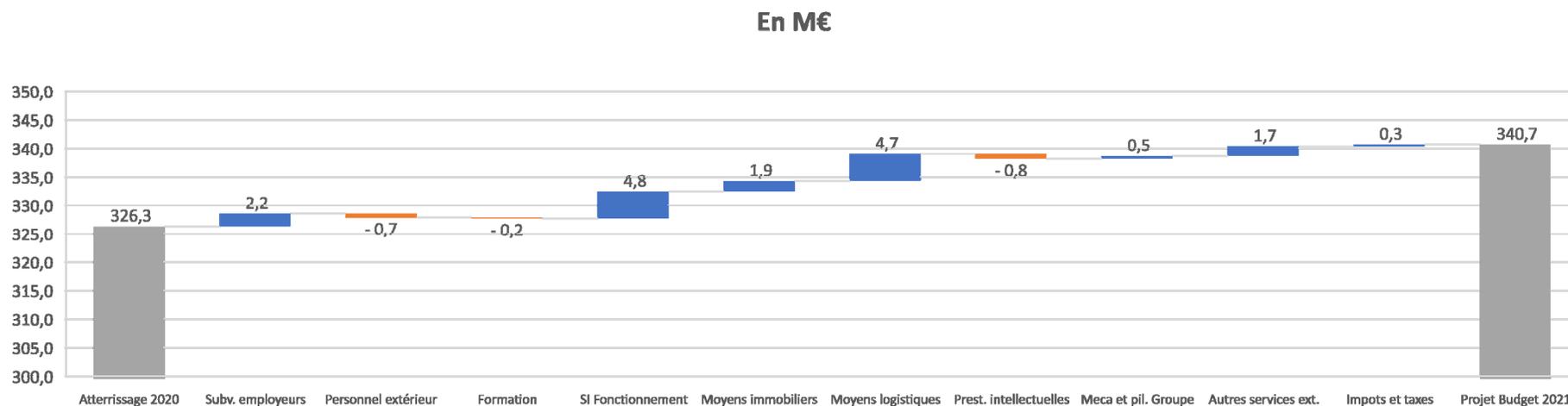


La masse salariale est prévue en hausse de 18,8 M€ sur 2021 par rapport à l'atterrissage 2020 soit une hausse de +2,6% :

- 6,0 M€ concernent les effets pandémie (retard de recrutements sur 2020)
- 4,7 M€ concernent les nouveaux moyens liés à la loi Pacte et au Pilotage Groupe
- 6,3 M€ concernent les extensions de périmètre remboursables
- 1,8 M€ pour l'activité constante :
 - Dont 17,5 M€ pour les effets prix et indexation
 - Et -15,7 M€ pour les autres effets

Hors effet report de la pandémie, l'augmentation de l'activité courante reste maîtrisée à 6,5 M€ soit +0,9%. Hors loi Pacte, elle ne serait que de +0,3%.

Evolution des autres dépenses



Les autres dépenses augmentent de +14,4 M€ (dont 6,2 M€ d'effet pandémie), les principales évolutions concernent :

- +2,2 M€ de subvention employeur (reprise restauration d'entreprise et reclassement cotisations mutuelle en subvention)
- -0,7 M€ de personnel extérieur (dépenses exceptionnelles d'intérim en 2020 pour faire face aux retards accumulés)
- +4,8 M€ de fonctionnement SI (effet volume et effet prix nets des gains de productivité de CDC Informatique)
- +1,9 M€ de moyens immobiliers (reprise normale de l'occupation locaux et indexation prix)
- +4,7 M€ de moyens logistiques (télétravail, Loi LOM, reprise normale des déplacements et des relations externes et des besoins en fournitures)
- -0,8 M€ de prestations intellectuelles (hors loi Pacte +0,5 M€)
- +1,7 M€ d'autres services extérieurs (QVT, télétravail, licences Saas)

[🐦](#) | [in](#) | [📺](#) | [f](#)